

Service émetteur : Direction de la santé publique
 Courriel : ARS-PCH-17-Emailing@ars.sante.fr
 Téléphone : 05 46 68 49 00
 Télécopie : 05 46 68 49 37

**MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE DE DOEUIL-SUR-LE-MIGNON
 Mairie
 17330 DOEUIL-SUR-LE-MIGNON**

LA ROCHELLE, le 16 Septembre 2019

Prélèvement : **00118733**

Date de prélèvement :	12/08/2019	Heure :	09h39	Préleveur :	
Unité de gestion :	A.I. VALS DE SAINTONGE (0198)				
Installation :	UDI - R. DE ST-SATURNIN-MIGRE (000080)				
Commune :	SAINT-MARD				
Point de surveillance :	CENTRE BOURG (0000000132)				
Localisation :	MAIRIE				
Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE				
Motif de prélèvement :	CTRL SANITAIRE Pb,NI,Cu (AM 12/03)				

Analyse réalisée par :	Laboratoire d'Analyses Sèvres Atlantique - LASAT
N° analyse laboratoire :	19LH-8639-2
Type de l'analyse :	D2PCN - D2 MÉTAUX PB-CU-NI
Date de l'analyse :	12/08/2019

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Mesures de terrain					
Analyses de laboratoire					
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Cuivre	0,0603 mg/L		2		1
Nickel	32,6 µg/l		20		
Plomb	25,2 µg/l		10		

Conclusion sanitaire :

EAU DE QUALITE NON CONFORME.

Teneurs en plomb et en nickel non conformes dues généralement à la nature du réseau de distribution d'eau desservant le point contrôlé (réseau intérieur, branchement public). Il est recommandé de faire couler l'eau avant consommation. Un nouveau contrôle

P/la directrice de la Délégation Départementale
 L'Ingénieur du Génie Sanitaire



Frédéric LE RALLIER